



Plan d'action en
matière d'éducation de
la Nouvelle-Écosse
2015

Les trois « R » :
renouveler,
réorienter,
rebâtir

Mise à jour
Plan d'action
en matière d'éducation
de la Nouvelle-Écosse

Les trois « R » :
renouveler,
réorienter,
rebâtir

Message de la ministre

À l'approche de la fin de l'année scolaire, c'est avec plaisir que je vous fournis un exemplaire du document *Les trois « R » : renouveler, réorienter, rebâtir – Plan d'action en matière d'éducation de la Nouvelle-Écosse*, ainsi qu'une mise à jour sur les réalisations accomplies jusqu'à présent. Depuis la publication initiale de ce plan d'action en janvier, une énorme quantité de travail a été accomplie. Ceci est dû en grande partie aux enseignants des différents conseils scolaires, qui nous ont permis de profiter de leur temps et de leur savoir-faire afin de bien progresser dans la réalisation des objectifs.

Il est crucial que nous puissions compter sur votre aide pour parvenir à mettre en œuvre les changements essentiels qu'il nous faut apporter à notre système éducatif. On compte plus de 20 initiatives du plan d'action prévues pour la rentrée de septembre. Ces initiatives ont été définies en réponse aux suggestions des enseignants, qui sont plus de 3000 à avoir participé au travail du comité ministériel sur l'éducation à l'automne dernier. Comme nous vous l'indiquons dans la présente mise à jour, nous avons déjà bien avancé dans la mise en œuvre des changements fondamentaux à apporter dans la salle de classe. C'est avec grand plaisir que j'ai assisté aux deux journées de perfectionnement professionnel en mai, où plus de 400 enseignants de l'élémentaire se sont rassemblés pour en apprendre davantage sur le programme d'études simplifié pour les élèves de la maternelle à la 3^e année, qui sera mis en place en septembre. Ces journées ont été passionnantes et ont suscité une grande énergie positive. Les enseignants ainsi formés prendront en main la formation de l'ensemble des enseignants de la maternelle à la 3^e année en juin. Nous prévoyons également des journées de perfectionnement professionnel supplémentaires dans les mois qui viennent.

J'espère que vous trouverez la mise à jour qui suit intéressante. Je vous adresse mes meilleurs vœux et vous souhaite un merveilleux été.

Merci.

Karen Casey
Ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance

Le Plan d'action en éducation de la Nouvelle-Écosse a été lancé le 29 janvier dernier. Le travail de mise en œuvre du plan a commencé le 1^{er} février. Voici ce qui a été accompli jusqu'à présent :

- ▶ Le ministère a collaboré avec des enseignants pour simplifier le programme d'études de la maternelle à la 3^e année. Le programme d'études simplifié a fait l'objet d'un lancement provincial les 20 et 21 mai derniers.
- ▶ Le nouveau code provincial de conduite dans les écoles est prêt pour la rentrée. Le personnel du ministère est en train d'organiser des rencontres avec les directions des écoles pour passer en revue les changements.
- ▶ Le ministère a mis fin à l'utilisation des lignes directrices actuelles pour les devoirs à la maison.
- ▶ Le ministère est en train de procéder à un sondage en ligne pour rassembler les commentaires et les suggestions des gens sur les normes pour les devoirs à la maison. Ce sondage servira à préparer une politique ministérielle sur les devoirs pour les élèves de la maternelle à la 12^e année.
- ▶ Le ministère a affecté des fonds pour des mentors en mathématiques de la maternelle à la 3^e année.
- ▶ Notre nouveau partenariat avec Labos créatifs fournira aux élèves des activités d'apprentissage plus concrètes pour développer leurs compétences en technologie.
- ▶ La première version du nouveau guide sur l'éveil et le développement des enfants âgés de quatre ans est prête.
- ▶ On est en train d'affecter un enseignant chargé du soutien d'intervention préventive à chaque conseil scolaire, qui sera chargé d'organiser une mise à l'essai sur l'offre d'interventions directes auprès des élèves de 2^e et 3^e année en mathématiques.
- ▶ On a lancé en mars dernier le Centre d'excellence dans l'apprentissage dans le cadre de la réorganisation du ministère. Ce centre englobe l'appréciation du rendement et l'évaluation des élèves, la formation des enseignants, la réussite scolaire, la recherche et les partenariats en éducation et les certificats d'aptitude à l'enseignement.
- ▶ Les coordonnateurs des services aux élèves et le personnel de conseils scolaires participent au processus d'examen des PPI. Ce processus fait partie de notre travail visant à contrôler les progrès réalisés par les élèves dans les PPI à l'aide du système TIENET.
- ▶ Le comité d'action sur les critères pour les PPI, composé de membres du personnel du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance et d'enseignants, est en train d'élaborer des critères provinciaux pour la sélection des élèves pour lesquels il faut mettre en place un PPI. Ce comité a élaboré un aide-mémoire sur les PPI dans TIENET permettant de vérifier qu'on a bien respecté tous les critères avant de demander à l'équipe de planification de programme d'élaborer un PPI pour l'élève.

En outre, le travail a déjà bien avancé dans les domaines suivants :

- ▶ intégrer la technologie et l'évaluation des élèves dans les nouveaux programmes d'études
- ▶ régler le problème de la liste d'attente pour les programmes d'intervention préventive dans la province
- ▶ réaliser un sondage d'observation sur la littératie dès le plus jeune âge, pour les élèves de 1^{re} année
- ▶ ajouter d'autres programmes « À la découverte des possibilités » de 9^e année dans les écoles de la province
- ▶ mettre sur pied un forum ministériel sur l'excellence dans l'enseignement
- ▶ créer une chaire interuniversitaire de recherche sur les écarts dans les résultats scolaires
- ▶ mettre sur pied un conseil paritaire réunissant les milieux des affaires et de l'éducation
- ▶ mettre sur pied un groupe de travail sur les transitions composé d'éducateurs des écoles publiques, d'universités et du NSCC

L'éducation est une priorité

Le budget 2015–2016 comprend un effort supplémentaire de 20,4 millions de dollars pour renouveler, réorienter et rebâtir le système éducatif :

- ▶ programme d'études simplifié pour les élèves de la maternelle à la 3^e année
- ▶ maintien du plafonnement de la taille des classes de la maternelle à la 2^e année
- ▶ ajout d'un plafonnement de la taille des classes en 3^e et 4^e année
- ▶ renforcement de la stratégie en mathématiques à tous les niveaux scolaires
- ▶ renforcement du soutien en littératie dès le plus jeune âge, pour les élèves de la maternelle à la 3^e année
- ▶ ouverture de quatre nouveaux centres de la petite enfance et de quatre sites ÉcolesPlus supplémentaires
- ▶ intégration de programmes sur les métiers spécialisés dans trois écoles supplémentaires, pour arriver à un total de 16 centres des métiers spécialisés
- ▶ élargissement du programme « Options et opportunités » à 66 écoles

Suivez-nous sur Twitter à l'adresse **@NSeducation** pendant l'été pour rester au courant des progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan d'action.